Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Location et travaux rénovation imposés par le propriétaire

Par Visiteur

Locataire d'un logement hlm, le propriétaire annonce une rénovation de salle de bains sans détail des travaux réalisés. J'apprends que le lave linge doit immigrer sur notre loggia et qu'une rénovation de l'installation électrique doit se faire. Il n'y a pas de place sur la loggia ni dans ma cuisine pour le lave linge. Les raisons de sécurité (normes) sont évoquées. je m'oppose et l'oph me met la pression, les travaux doivent impérativement débuter la semaine du 18 au 22 janvier. NB : sur le bail, dans la description du logement, la loggia n'apparait pas. Dans cette situation et dans l'attente d'un accord avec l'office hlm, la règlementation me permet elle de refuse l'accés aux entreprises aux dates imposées. merci.

Par Visiteur

Bonjour Madame,

Dans cette situation et dans l'attente d'un accord avec l'office hlm, la règlementation me permet elle de refuse l'accés aux entreprises aux dates imposées.
Le souci est que le loi est claire sur ce sujet: le locataire est obligé de laisser exécuter les travaux nécessaires au maintien en état et à l'entretien normal des locaux loués.
Ceci étant si les travaux durent plus de 40 jours, le montant de votre loyer sera dimuniné à proportion du temps et de la partie de la chose louée dont vous aurez été privée.

Cordialement